



Le Tignet, le 16 Janvier 2021

Tri des emballages

Chers Tignétanes et Tignétans,

Aujourd'hui sur le territoire du Pays de Grasse, à l'initiative de la CAPG, la démarche tendant à favoriser **le tri des emballages en verre** répond à 4 enjeux majeurs : économiser nos ressources naturelles, préserver notre cadre de vie, réduire le coût de l'élimination de nos ordures ménagères et participer au financement de la recherche contre le cancer.

Trier vos emballages en verre vous permet aussi de gagner des bons de réduction utilisables dans vos commerces de proximité préférés, enseignes de mode et restaurants.

Afin d'améliorer le recyclage du verre sur son territoire, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est en effet la première collectivité en France à déployer « **le dispositif Cliiink** » : un système connecté d'incitation et de récompense de votre geste de tri du verre !

Le téléchargement est simple et rapide :



Notre commune participe naturellement à cette opération en accueillant 4 conteneurs implantés Avenue de l'Hôtel de ville / Chemin dit de Cannes / Chemin de la Maure / au Vieux Village, Chemin de Spéracédes.

N'hésitez pas à télécharger l'application et à participer ainsi à cette belle initiative !



Le Maire

Claude Serra